



## “La société peut-elle se passer des produits phytosanitaires ?”

Cette lettre fait suite au point sur la réglementation fait dans le précédent numéro. Nous vous présentons ici une série de points de vue éclairants sur la complexité du contexte de la protection phytosanitaire, sur les difficultés rencontrées de la production à la distribution, et sur la nécessité, à la fois, d'être à l'écoute de la société et d'expliquer les contraintes de la production, y compris le rôle positif de la protection phytosanitaire.

La société est sensible aux questions de sécurité et d'environnement. Certaines organisations répondent à leur façon à ces questions en jouant sur un mode émotionnel, et mettent la pression aux distributeurs en donnant leur interprétation du cadre réglementaire, donnant à ce dernier une dimension encore plus complexe. Les distributeurs mettent à leur tour la pression aux producteurs. Les Pouvoirs Publics aggravent alors la contrainte réglementaire. Et cela débouche sur des situations ubuesques. Quand cela va-t-il s'arrêter ?

Dans ce contexte de surenchère permanente, une question est importante : la société peut-elle se passer de produits phytosanitaires ? Pour produire des légumes abordables, sains et de qualité, les produc-

teurs doivent protéger leurs cultures. Aujourd'hui l'agriculture bio a sa place. Mais si l'on raisonne globalement, la société ne peut pas se passer de produits phytosanitaires synthétiques. Dire le contraire est un mensonge. Sans produits phytosanitaires synthétiques, la pression parasitaire (adventices, insectes, maladies cryptogamiques) serait globalement beaucoup plus importante, entraînant une baisse de la production par unité de surface et donc un gaspillage de semences, d'éléments fertilisants, de temps passé, etc. De ce fait, la capacité de l'agriculture à nourrir la planète serait en cause : il faudrait sans doute diviser la population mondiale par deux, mettre les enfants de 10 ans à ramasser les larves de hannetons comme au XIX<sup>e</sup> siècle, multiplier les sur-

faces mises en culture, et donc détruire des forêts et des parcs naturels, etc.

Les produits phytosanitaires ne sont pas anodins. Ils sont dangereux pour l'utilisateur et l'environnement s'ils sont mal utilisés. Leur utilisation doit être réglementée.

Mais, contrairement à une idée reçue, l'utilisation optimale de produits phytosanitaires est une condition de la biodiversité, de la capacité d'avoir des produits sains, et du respect de l'environnement. Il faut de la protection phytosanitaire, mais de la bonne ! L'enjeu est là.

Faut-il parler de la protection phytosanitaire ? Ne pas en parler, ce serait cautionner les attaques qu'elle subit. Il est important au contraire de montrer sa légitimité quand elle est responsable.

Nous devons assumer l'usage des phytos qui sont avant tout des produits de protection des plantes. Il faut engager le débat pour pouvoir exprimer nos arguments. Nous devons travailler tous ensemble vers un “mieux phytos” et non pas vers un “zéro phyto”, ou même vers le plus consensuel “moins de phytos”.

Enfin, il ne faut pas négliger le fait que la question phyto parasite complètement la question de la qualité. Il serait temps de revenir sur terre : la qualité c'est d'abord et avant tout le goût, le prix, la présentation, l'emballage, la tenue, la segmentation, la logistique, la chaîne du froid...

Jean-François Proust

Responsable qualité relations-clients Prince de Bretagne

Animateur national du Forum Phyto.





De Bruxelles à Paris

# Un circuit réglementaire complexe

Le circuit décisionnel de l'homologation des produits phytosanitaires est de plus en plus complexe. Face à une Europe qui avance à pas mesurés sur l'harmonisation européenne, la France qui se montre souvent plus dure que l'Union, des firmes soumises à des objectifs de rentabilité et des délais administratifs très longs, la profession doit batailler ferme.

Brigitte Pelletier est directrice de l'Arepal (Association Régionale d'Expérimentations Légumières en Pays-de-Loire).

“Le circuit de l'homologation des matières actives est compliqué. Il faut d'abord une inscription sur la liste européenne (annexe 1). L'éco-toxicologie étant le critère n°1 de sélection, il existe déjà pas mal d'écrémage à ce niveau. Si le produit n'est pas inscrit, il ne pourra pas être utilisé en France.

Ensuite, chaque Etat peut homologuer un produit commercial correspondant à cette matière active. La France est d'ailleurs parfois plus restrictive comme dans le cas du Gaucho. Le projet de nouvelle directive prévoit la définition de 3 zones pour les homologations en Europe. La France devrait passer en zone sud.

L'idée est de pouvoir mettre en place des homologations croisées en Europe.

En France, l'Agence française de santé et de sécurité

des aliments (Afssa) est chargée de cette homologation depuis septembre 2006 à la place de la SDQDGPV (Protection des végétaux). Elle a beaucoup de retard... Normalement, elle s'engage à faire paraître des décrets d'homologation en 12 mois. Concrètement, elle a trois ans de retard...

Donc, face aux problèmes d'usages non pourvus avec des substances actives qui disparaissent au 31 décembre, on court à la catastrophe. C'est le cas pour la mâche, chez nous avec le Patoran. Même si nous cherchons des solutions alternatives dans le cadre de nos expérimentations, nous ne sommes pas encore prêts. Pour les firmes, cette recherche n'est pas rentable. Faut-il arrêter la culture de la mâche ?

C'est pour cette raison que le lobbying est indispensable.”



## 3 règlements européens à connaître

1/ La responsabilité des opérateurs par rapport au consommateur est inscrite dans le règlement 852/2004 (partie du pack hygiène) dans le cadre du règlement 178/2002. Ce règlement européen établit les principes et les prescriptions générales de la législation alimentaire. Il fixe les procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires. Il instaure l'autorité européenne de sécurité des aliments. Le règlement 852/2004 remplace la directive 93-43/CEE et établit les principes généraux en matière d'hygiène.

2/ La directive 91/414 sert de base à l'homologation phytosanitaire, à l'inscription sur la liste des matières autorisées. Une des modifications importantes en cours de négociation concerne les zones d'homologation européennes. Le texte fixe des obligations de prescription concernant l'autorisation, la mise sur le marché et le contrôle des produits phytopharmaceutiques.

3/ Le règlement 396/2005 établit les dispositions européennes relatives aux Limites Maximales de Résidus (LMR) de pesticides présents dans ou sur les denrées alimentaires. Il informe des démarches à accomplir pour toute demande d'établissement, de suppression ou de modification de LMR. Il fixe également les modalités de contrôles des LMR dans les denrées alimentaires (échantillonnage, méthodes d'analyse...). Le seul problème est qu'il manque une annexe à ce règlement : celle des LMR ! L'harmonisation des LMR ne sera effective que lorsqu'elle sera rédigée. Les optimistes tablent aujourd'hui sur fin 2008.



## Lutter contre l'absurde **Travailler en intelligence**

A l'initiative de la Fédération des comités (Fedecom), le Forum Phyto a vu le jour le 11 avril. L'idée est de fédérer des partenaires autour de la problématique phytosanitaire, agir contre la surenchère des normes absurdes. Ce groupe de travail doit exprimer la voix d'un front professionnel uni.

Bernard Géry est producteur de mâche, de tomates, de salades et de radis à Sainte Luce sur Loire. Il est aussi président du Val Nantais et de la section nationale salades. Depuis le 11 avril, il a pris une autre présidence, celle du tout nouveau Forum Phyto.

### *Quel est le rôle du Forum Phyto ?*



Le Forum phyto est le résultat d'une réflexion où se retrouvent des gens sérieux avec l'envie de travailler ensemble pour garantir des résultats techniques et scientifiques autour de la problématique de la protection des plantes.

Nous faisons face à des menaces comme les usages non pourvus, l'arrêt d'utilisation de certaines molécules et des peurs savamment entretenues. Nous devons réagir et expliquer pourquoi il est illusoire de penser que l'on peut se passer de protection des plantes. Je pense que la production peut être accompagnée de façon intelligente pour continuer à produire de façon saine des légumes.

Nous devons obtenir les moyens pour que les firmes puissent continuer à chercher de nouveaux produits. Aujourd'hui, on est dans l'impasse : les firmes disent qu'elles ne peuvent pas, les Pouvoirs Publics, eux ne savent pas et les responsables politiques sont étrangers au sujet !

Les produits phytosanitaires ne sont pas anodins au moment de leur utilisation et il est normal d'en réglementer l'usage. Mais nous avons des décennies de production derrière nous avec un excellent travail sans aucun danger pour le consommateur. Personne n'est jamais tombé malade intoxiqué par des résidus dans les fruits et légumes.

Le Forum Phyto doit contribuer à réfléchir à une approche intelligente pour savoir comment nourrir les hommes demain. Pour ce faire, nous devons formaliser des arguments pour nous opposer à des associations utilisant leur pouvoir médiatique comme Greenpeace qui se contentent de faire peur aux gens sans émettre d'arguments scientifiques. De quel droit demandent-

ils de réduire les normes européennes par deux ? Si on se laisse faire, on va rentrer dans une ère de l'absurde.

Un travail important est à mener entre nous, professionnels : producteurs, recherche fondamentale... Rappelons que ce sont les producteurs conventionnels qui ont inventé la lutte biologique intégrée...

### *Quelles sont les priorités du Forum ?*

Nous devons structurer notre démarche. Nous allons commencer par lister tous les sujets dignes d'intérêts. Nous devons continuer à forger un front professionnel uni et ne pas nous contenter du niveau national, mais au contraire élargir la démarche au niveau européen. L'Europe est une réalité et le lobbying aussi. Nous devons pratiquer ce lobbying au sens noble du travail de terrain. Le Forum est ouvert à tous les comités de bassins, aux sections nationales produits, et à toutes les organisations professionnelles de la filière.

### **Le Forum Phyto**

Le Forum Phyto est une initiative de Fedecom, fonctionnant en collaboration avec les organisations de la filière fruits et légumes. Essentiellement, il s'agit :

- de favoriser les contacts entre tous les partenaires de la filière fruits et légumes sur la question phytosanitaire,
- d'aider à sortir de la politique de l'évitement qui était souvent la règle jusqu'à il y a quelques mois.

Un site Internet sera prochainement créé, lié à une newsletter intitulée "les Infos" pour toutes les informations publiques : réglementation, arguments scientifiques, liens...

Un site Extranet permettra en parallèle l'échange d'informations de travail de façon plus confidentielle.

Contact : [jf.proust@forumphyto.fr](mailto:jf.proust@forumphyto.fr)  
Site Internet (à partir de mi-juin) : [www.forumphyto.fr](http://www.forumphyto.fr)

### **Interview d'un négociant français de fruits et légumes**

"Nous avons récemment rencontré un problème sérieux avec notre client allemand : Aldi. Il nous a demandés de nous engager sur des niveaux de résidus largement inférieurs aux LMR : 80 %... Autrement dit, nous devons nous engager au-delà d'une réglementation déjà très défavorable. Si Aldi agit de la sorte, c'est pour répondre aux attaques virulentes de Greenpeace qui, en Allemagne, tente d'imposer des normes drastiques. Cela lui permet de communiquer sur des messages forts du type "on lave plus blanc que blanc..." et de se démarquer de ses concurrents.

Nous n'avons pas signé ! Il est impossible de respecter ces règles sans fondement. Sur l'agrumes par exemple, personne ne peut s'engager aujourd'hui.

En France, le même client nous demande de nous engager à fournir 100 % de produits Eurep Gap. Que faire ? Tous nos producteurs ne sont pas engagés dans Eurep Gap...

Le pire, c'est que cette logique risque de faire tâche d'huile. Le mouvement pourrait mécaniquement s'étendre aux enseignes Aldi françaises. Cela crée un précédent dans un marché très concurrentiel.

Il faut absolument que l'union se fasse autour de la nécessité de communiquer et de faire du lobbying sur les phytosanitaires.

Je pense que les producteurs doivent se préparer à trouver des produits de substitution et à limiter les apports, il y a un travail de fond important à mener. On connaît les matières actives qui vont sortir et celles qui vont rester. Il faut anticiper !"



Interview

# “Parler d'une seule voix”

**Philippe Binard anime Freshfel basé à Bruxelles, chargé de défendre les intérêts de la filière fruits et légumes frais auprès de la Commission européenne.**

### Qu'est-ce que Freshfel et quelles sont ses missions ?

Freshfel est une association européenne qui regroupe 200 entreprises ou associations très diverses : OP, grossistes, négociants, importateurs, logistique, associations nationales... Notre objectif est d'essayer d'augmenter la consommation de fruits et légumes. Nos axes de travail sont calqués sur les besoins du secteur. Nous traitons différents sujets comme la Pac, l'OCM fruits et légumes. Dans le but d'accompagner une production saine et de qualité, nous assurons un suivi de la réglementation autour des produits phytosanitaires et des normes de qualité. Nous travaillons aussi à l'harmonisation européenne pour viser l'équité et la compétitivité au sein du secteur. Pour stimuler la consommation et les échanges, nous favorisons aussi un large choix dans les produits et nous coordonnons des actions de promotion. Nous suivons également de près les travaux des grandes directions de l'Union européenne : DG Agri, DG Trade, DG Sanco et participons à des plates-formes de travail comme sur l'obésité ou l'enregistrement des matières actives.

Nous co-animons aussi une table ronde internationale sur les pesticides intitulée le Joint food chain. C'est un groupe de discussion important qui se réunit deux à trois fois par an et prend des positions communes sur

ce sujet complexe pour passer des messages d'une voix unie à la Commission.

Par ailleurs, le Suppliers' Forum est une autre démarche née dans le cadre d'Eurep Gap. Le Suppliers' Forum est parti du constat des fournisseurs qui ressentaient un manque de coordination et d'échange. Ce forum travaille aussi à éviter la prolifération des standards privés LMR et à régler les problèmes des usages non pourvus en Europe.

### Etes-vous plutôt optimiste ou pessimiste ?

Optimiste, bien sûr et patient. Nous sommes sans doute au bout du processus d'harmonisation : pour les LMR le bout du tunnel est prévu pour la mi-2008. Maintenant, il faut voir si l'arbitrage sera raisonnable ou à la baisse. Si c'est à la baisse, c'est mauvais pour la filière. Nous avons encore du pain sur la planche pour éviter la prolifération des normes non réglementaires avec des LMR à 70 %, voire moins, de la tolérance officielle comme on peut les voir imposées par des enseignes allemandes. Il n'est pas dit que l'harmonisation règlera tous les problèmes.

Nous devons nous battre pour que la sécurité alimentaire ne soit pas un instrument de concurrence. C'est la réglementation qui est censée assurer les normes de sécurité.

### Patrick Mitton, Bayer Crop Science

*Patrick Mitton est un des responsables de Bayer Crop Science en Angleterre. Les firmes sont également confrontées à la pression sociétale et travaillent dans le sens de l'innovation et de la sécurité.*

“Notre travail consiste aujourd'hui à concilier exigences techniques, environnementales et sanitaires dans l'élaboration de nos produits. Nous participons à l'ECPA (European Crop Protection Association) ainsi qu'au Joint food chain round table of pesticides pour faire connaître nos points de vues et nos difficultés. Le but fondamental de ces groupes de travail est de promouvoir l'usage des produits phytosanitaires dans le but de produire des produits sains et respectueux de l'environnement.

Je suis optimiste pour l'avenir, je crois dans le lobbying. Nous devons expliquer aux responsables politiques les difficultés de la filière et en particulier des producteurs. Cela signifie qu'il faut leur transmettre une approche globale de la qualité avec toutes ses conditions.

Je suis également optimiste, car l'industrie investit sans cesse dans la recherche pour répondre aux exigences de la société de consommation tout en intégrant les notions sanitaires et environnementales.

Je pense que nous progressons dans notre démarche d'explication de nos problématiques. Les responsables nous comprennent mieux aujourd'hui. Nous devons absolument continuer à travailler tous ensemble dans ce sens. Promouvoir l'agriculture est une belle mission.”

## Autres points d'appui de la profession

### Breiz Europe

Cette association, basée à Bruxelles, assure notamment une veille réglementaire très approfondie et est très impliquée dans la défense des intérêts de la production agricole bretonne.

### Crop protection working group (CPWG)

Groupe de travail sur le thème de la protection phytosanitaire au sein d'Eurep Gap.

### Le “Joint food chain round table on pesticides”

Réunion internationale de partenaires impliqués dans la protection phytosanitaire : associations de producteurs de fruits et légumes frais ou transformés, d'exportateurs, d'importateurs, ECPA (firmes phytosanitaires).

### En savoir plus

• Le suppliers' statement de Prague.

Déclaration concertée des fournisseurs dans le cadre d'EurepGap, faite

à Prague en septembre 2006. La moitié de cette déclaration porte sur les problèmes rencontrés par la production en matière de protection phytosanitaire. Elle sert de base au groupe de travail dans EurepGap. Copie sur simple demande.

• La Newsletter de Guy Waksman d'ACTA informatique. S'inscrire sur [www.acta.asso.fr](http://www.acta.asso.fr)

• “Abeilles, l'imposture écologique” livre de Gil Rivière Wekstein, Editions Le Publieur

• Article de Dr Bruce Ames dans La Recherche en Octobre 1999. Bruce Ames est l'inventeur de “l'argument de la tasse de café” : les résidus de produits phytosanitaires synthétiques sont négligeables en quantité, et ne posent aucun problème de santé publique. Résumé de cet article, et d'une interview de G Pascal (Comité scientifique de l'UE), sur le site du Cerafel : <http://www.cerafel.com/environnement/environnement-qualite/04-2000.pdf>